

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement
du mardi 9 juin 2009**

Séance d'ajournement du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu/La Motte tenue au Gîte la Sainte-Paix le neuf juin de l'an deux mille neuf à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Hélène Gauvreau
Mélanie Rouillard
Claire Gagnon
Nathalie Lemieux

Martine Lemire
Johanne Charest
Mélanie Desbiens

M. Roch Plusquellec

Aussi présents :

Mme Jocelyne Wheelhouse
M. Yannick Roy

ABSENCES

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par madame Hélène Gauvreau. Il est 19 h 00.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

CE-497-09 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit et est adopté
tel que présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 24 février 2009**

CE-498-09 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,
QUE le procès-verbal soit et est adopté tel que
présenté.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES
DÉCOULANT DU
DERNIER
PROCÈS-
VERBAL**

**INTERVENTION DE
L'ASSEMBLÉE**

Il n'y a aucune intervention de l'assemblée.

**PRÉSENTATION
DES DOSSIERS**

**Consultation sur
les projets et
d'amélioration et
de transformations**

Le directeur de l'école présente et consulte les membres du conseil sur les travaux à effectuer aux écoles de Saint-Mathieu et de La Motte pour l'année 2009-2010 (article 96.22 de la L.I.P.). Suite à cette consultation, la demande sera acheminée à monsieur Francis Audet, directeur des ressources matérielles à la Commission scolaire Harricana.

ADOPTÉE.

**Organisation
scolaire 2009-
2010**

Monsieur Roy nous fait part de l'organisation scolaire de l'école Saint-Mathieu / La Motte pour l'année 2009-2010.

CE-499-09 II EST RÉSOLU par madame Claire Gagnon,

QUE l'on accepte le plan d'organisation scolaire 2009-2010 tel que présenté.

ADOPTÉE.

**Règles de
conduite et des
mesures de
sécurité**

Les membres de l'équipe-école ont procédé à la révision du document « Règles de conduite et de sécurité des élèves » de l'école Saint-Mathieu / La Motte en y apportant quelques légères modifications. Monsieur Roy nous en fait la présentation avec ces modifications pour fins d'approbation.

CE-500-09 IL EST RÉSOLU par madame Jocelyne Wheelhouse,

QUE l'on approuve les règles de conduite et des mesures de sécurité des élèves telles que présentées dans le document modifié pour l'année 2009-2010.

ADOPTÉE.

**Approbation des
règles de
fonctionnement du
service de garde**

Les membres du conseil d'établissement ont procédé à la révision du document « Règles de fonctionnement du service de garde 2009-2010 » de l'école Saint-Mathieu / La Motte. Monsieur Roy nous en fait la présentation avec ces modifications pour fins d'approbation.

CE-501-09 IL EST RÉSOLU par monsieur Roch Plusquellec,

QUE l'on approuve les règles de fonctionnement telles que présentées dans le document modifié pour l'année 2009-2010.

ADOPTÉE.

**INFORMATION-
CORRESPONDANCE**

Informations :

Correspondance :

**AFFAIRES
NOUVELLES**

**CLÔTURE DE
LA RÉUNION**

CE-502-09 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 19 h 25.

Hélène Gauvreau
présidente

Yannick Roy
secrétaire d'assemblée